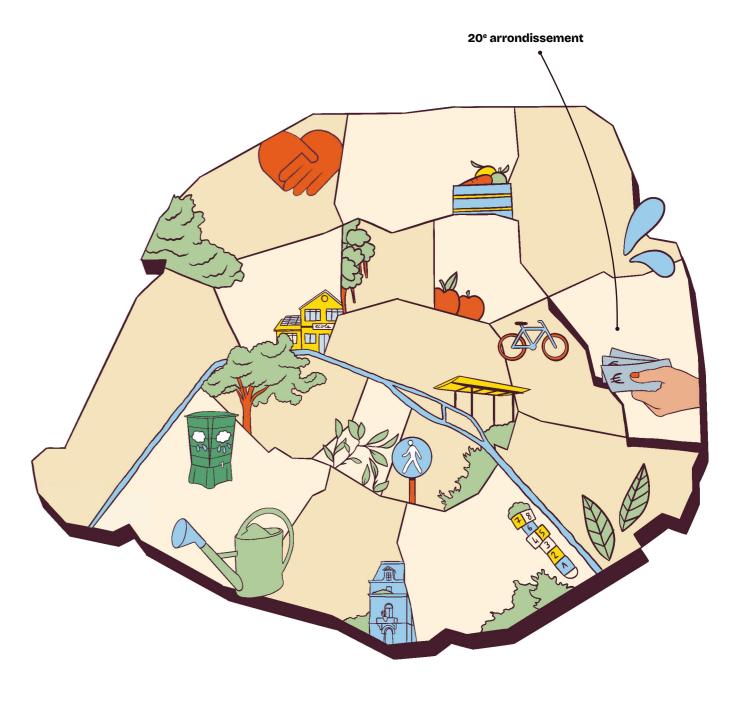


# TERRITORIALISER L'ACTION CLIMATIQUE **AVEC LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT**

parisiennes renforcée depuis 2020, qui vise à faire de l'arrondissement l'échelon de référence de l'action municipale, l'élaboration du Plan Climat. Par définition, agir pour le climat de ses thématiques prioritaires d'intervention.

Dans le cadre de la territorialisation des politiques consiste à lier défis globaux et actions locales. Ainsi, dans l'objectif de le décliner en fonction des caractéristiques locales et enjeux spécifiques, chaque arrondissement dispose les 17 arrondissements ont été associés très étroitement à d'un plan d'actions à échéance 2024-2030, élaboré à partir



## 20<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT



#### **VISION & AMBITION**

L'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans le 20° arrondissement répondent à **trois orientations politiques phares:** 

- Faire une transition juste socialement et territorialement: Notre empreinte carbone dépend directement de nos revenus. Or. le 20e reste l'arrondissement le plus modeste de Paris avec le 19°. Pour cette raison, la contribution de ses habitants à l'empreinte carbone parisienne n'est pas équivalente à celle des arrondissements les plus aisés. Si l'action de tous est nécessaire, les efforts financiers et les moyens d'accompagnement doivent prioritairement porter sur les populations les plus vulnérables. Pour ce faire, le 20e arrondissement est doté d'un tissu associatif particulièrement dynamique, quoi que fragile, sur lequel il peut compter pour relayer et amplifier l'effort collectif en faveur de la transition écologique. La mairie souhaite soutenir davantage les structures de l'ESS qui participent à une consommation plus durable, que ce soit sur le plan alimentaire ou de la réduction et valorisation des déchets.
- Devenir un arrondissement zéro-carbone: Contrairement à d'autres arrondissements dont la forme urbaine est plus figée, le 20° arrondissement reste un territoire en forte mutation. Cette transformation urbaine part de grands projets d'aménagement qui doivent répondre aux enjeux du nouveau PLU bioclimatique et se poursuit dans son tissu faubourien. Elle s'exprime également dans la pacification de

l'espace public. Elle doit permettre une rénovation massive du bâti existant, s'accompagner d'une exemplarité des constructions neuves et ouvrir des opportunités pour développer la production locale d'énergie renouvelable. Pour relever ce défi, le 20° souhaite accélérer la rénovation du parc social (Plan Climat des bailleurs), des copropriétés privées (ERP+) et des équipements municipaux, tout en développant le réseau de chaleur urbain (CPCU) dans l'arrondissement, encore largement absent aujourd'hui.

- Devenir un arrondissement 50°C compatible: Deuxième arrondissement le plus peuplé de Paris, le 20e arrondissement est aussi l'un des plus populaires, avec 42 % de sa population issue des quartiers politiques de la ville. Or, les ménages les plus modestes sont aussi les plus exposés aux conséquences du changement climatique : plus souvent captifs de leur habitat, ils partent peu en vacances et n'ont nulle part où se «mettre au vert» en période de canicule. Dans sa transformation, le 20° doit continuer à développer des îlots de fraîcheur de proximité en prévision de ces vagues de chaleur de plus en plus longues, fortes et fréquentes, et au bénéfice des plus fragiles. Pour ce faire, la mairie ouvrira de nouveaux espaces et poursuivra la végétalisation dans le diffus, avec l'appui du PLUb. Elle mobilisera tous les leviers pour rafraîchir la ville (ombrières, fontaineries) et construire un véritable service public du froid pour en éviter des mésusages privés.

# THÉMATIQUES PRIORITAIRES









BIODIVERSITÉ -VÉGÉTALISATION



MOBILITÉ

#### MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISES



 Créer un territoire Zéro Déchet (Réunion - Saint-Blaise)

Secteur compris entre les rues de Bagnolet, Saint-Blaise Vitruve et de la Réunion

2 Accompagner financièrement les trois ressourceries de l'arrondissement

Place de la Porte de Montreuil, 50 Rue des Rigoles, 2 rue Louis Ganne

3 Développer des réseaux cyclables et les infrastructures vélo sur l'ensemble de l'arrondissement en lien avec le Plan Vélo

Rue de Bagnolet, Avenue Gambetta, Porte des Lilas Créer un espace vert le long de la Petite Ceinture, dans la continuité du Jardin de la Gare de Charonne (surface totale finale: 3.5 ha)

Petite Ceinture du 20° entre la rue du Volga et le cours de Vincennes, parc de 3,5 ha

Mettre en place le métier d'écogestionnaire du quartier

**Quartier Belleville** 

G Créer un parc paysager et sportif Python-Duvernois de 3,5 ha

Parc Python-Duvernois

Rénover l'ensemble du Square de la Salamandre au sein du quartier Saint-Blaise

Square de la Salamandre

Accompagner les
Energieculteurs pour la
solarisation des toitures
publiques et privées

Tout l'arrondissement

### **RÉALISATIONS À VENIR**

